

Planification

La formation

- ✓ Séance d'accueil
- ✓ Début des cours en octobre

Cours une semaine sur deux les mardis et jeudis de 18h à 21h et approximativement un samedi par mois de 9h à 12h (en dehors des congés scolaires et fériés).

Le Programme

156h
de cours

24h
de stage

- ✓ Participation obligatoire au Symposium
- ✓ Une évaluation intégrée en première et/ou seconde session

L'organisation

Par défaut, les cours se donnent en modalité hybride (présentiel à l'UMONS et via Teams). Toutefois, pour des raisons pédagogiques ou d'organisation, certains cours peuvent être organisés uniquement en présentiel (comme les 5 séminaires) ou uniquement à distance.

Cette certification universitaire est rendue possible grâce au soutien de l'ASBL Les Amis des Aveugles et Malvoyants.



En pratique

Droits d'inscription : 200€ ttc

Conditions d'admission* : Être détenteur, a minima, d'un Bachelier. Le jury peut cependant accorder des dérogations motivées à cette règle sur base d'une analyse par la valorisation de l'expérience (VAE).

Comment s'inscrire ?

Le candidat doit introduire un dossier d'admission. Celui-ci doit être envoyé au Service Formation Continue :

- ✓ **par e-mail :** formation.continue@umons.ac.be
- ✓ **par voie postale :** Service Formation Continue, Avenue Frère Orban 9, 7000 Mons

Le dossier d'admission comprend : le formulaire d'admission, une copie du document d'identité, une lettre de motivation, une copie de(s) diplôme(s), les attestations relatives aux formations complémentaires suivies.

*Le jury accordera une attention particulière à la lettre de motivation afin d'évaluer l'inscription de la formation dans le projet professionnel ou vocationnel du candidat.



Voir informations détaillées sur le site de l'UMONS

FORMATION
CONTINUE

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN BASSE VISION

Dès octobre





Le Certificat d'Université en basse vision

Le Certificat d'Université en basse vision organisé conjointement par l'UMONS et l'ASBL Les Amis des Aveugles et Malvoyants, propose des modules riches et variés, adaptés à la multidisciplinarité des professionnels œuvrant dans le domaine de la **déficience visuelle** ou désireux de s'y investir.

Ils sont composés d'informations probantes, théoriques et pratiques, permettant aux participants de **mieux comprendre la basse vision pour mieux accompagner les personnes mal ou non-voyantes.**

Destiné à qui ?

- ✓ **Aux professionnels de la santé** : orthoptiste, opticien, ergothérapeute, psychologue et orthopédaogogue clinicien, kinésithérapeute, infirmier, assistant social...
- ✓ **Aux professionnels de l'éducation et de l'accompagnement** : enseignant, éducateur, membre d'un pôle territorial...
- ✓ **Aux membres de la "société civile"** : agent d'accueil, médiateur culturel, architecte-urbaniste, policier...
- ✓ **Personnes déjà actives auprès de personnes aveugles ou malvoyantes** : instructeur de locomotion, thérapeute en basse vision, transcripteur braille...

Objectifs de la formation

- ✓ Fournir un socle de **connaissances théoriques et pratiques** uniformisées et partagées
- ✓ Développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être permettant aux (futurs) professionnels d'**affiner leurs pratiques d'accompagnement** des personnes présentant une déficience visuelle.



Responsable académique

- ✓ Romina Rinaldi, cheffe du Service d'Orthopédagogie Clinique, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, UMONS
- ✓ Sarah Dupont, assistante à la coordination académique, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, UMONS. Contact : Sarah.dupont@umons.ac.be

Intervenants

Les enseignements de ce Certificat d'Université sont assurés par des ophtalmologues, orthoptistes, psychologues, professeurs d'université, ergothérapeutes, instructeurs en locomotion, psychomotriciens, responsable d'entreprise adapté etc. Leur point commun ? Ils bénéficient tous d'une grande expérience dans le domaine de la basse vision grâce à leur pratique professionnelle.

Programme de la formation

CONTENU	H	CRÉDIT
UE. Anatomie, physiologie et pathologies du système visuel (SV)		3
AA1. Anatomie et physiologie du SV	9	
AA2. Pathologies du SV	6	
AA3. Anatomie et physiologie du système nerveux visuel et ses troubles	3	
UE. Conséquences et compensations sur la vision		1
AA1. Conséquences fonctionnelles visuelles et compensation du handicap visuel en orthoptie	6	
AA2. Basse vision : outils optiques et électroniques	3	
UE. Conséquences et compensations psychomotrices de la déficience visuelle		1
AA1. Impact de la déficience visuelle au niveau psychomoteur et des modalités sensorielles compensatoires	3	
AA2. Modalités de suppléance du handicap par la psychomotricité et les sens compensatoires	3	
UE. Conséquences et compensations psychologiques de la déficience visuelle		2
AA1. Répercussions psychoaffectives, psychosociales et cognitives de la déficience visuelle	6	
AA2. Accompagnement psychologique et compensations cognitives de la déficience visuelle	3	



UE. Conséquences et compensations de la déficience visuelle dans la vie quotidienne		3
AA. Soutien aux activités de la vie quotidienne chez l'enfant et l'adulte	9	
AA. Mobilité et technique de guide	3	
AA. Le chien guide pour les enfants et adultes	3	
AA. Nouvelles technologies et apport des outils connectés	3	
UE. Cadre légal relatif à la déficience visuelle		2
AA. Normes et législations	6	
AA. Paysage institutionnel et réseaux d'aide	3	
UE. Inclusion des personnes avec déficience visuelle		3
AA1. Accessibilité des contenus	3	
AA2. Accessibilité des infrastructures	3	
AA3. Accessibilité numérique	3	
AA3. Inclusion scolaire	3	
AA4. Inclusion professionnelle	3	
AA5. Inclusion sociétale (communauté, culture, loisirs, sport,...)	6	
AA6. L'inclusion dans une perspective holistique	3	
UE. Complément de formation pratique		5
AA1. Stage : 4 journées d'accompagnement de professionnels actifs auprès de personnes aveugles ou malvoyantes	28	
AA. Symposium "Amis des Aveugles et des Malvoyants"	5	
UE. Evaluation intégrée		5
AA1. Evaluation intégrée	30	
Durée totale approximative (évaluation intégrée non incluse)	126	25